



# 21<sup>e</sup> Championnat suisse d'aviron des gymnases

## Avant-programme

- Date: Samedi, 3 Juin 2023 lors de la régates de Sarnen
- Départ: env. 12.30 - 13.30 h (selon résultat d'inscriptions – voir programme des courses 101-106)
- Distance: 1'000 m
- Catégories: Course 101: C-Gig 4x+ femmes \*  
Course 102: C-Gig 4x+ hommes \*  
Course 103: C-Gig 4x+ mixed \* (au moins 50 % femmes)  
Course 104: 4x- femmes  
Course 105: 4x- hommes  
Course 106: 4x- mixed (au moins 50 % femmes)
- \* = sont autorisés seulement les rameurs sans licence FSSA ou en première année avec licence!
- Droits d'inscription: 65.00 CHF par bateau. Virement sur le compte:  
IBAN CH44 0078 0013 0516 8750 7 Titulaire : Regattaverein
- Classement: 1<sup>e</sup> place = 3 points; 2<sup>e</sup> place = 2 points; 3<sup>e</sup> place = 1 point
- Prix: Médailles pour les premiers de la catégorie. Coupe itinérante pour la meilleure école au classement général (En cas d'égalité de points, le plus grand nombre de victoires décidera.)
- Règlement: 01 Le CSAG est en général soumis au règlement de la régates de Sarnen.  
02 Les participants doivent être en bonne condition physique.  
03 Les participants doivent savoir nager.  
04 Les membres d'équipes doivent être de la même école.  
05 Chaque équipe s'habille de maillots unitaires.  
06 Une course ne se déroule qu'avec au moins deux bateaux inscrits.  
07 En cas de peu inscriptions, les courses peuvent être combinées et évaluées séparément.  
08 Les barreaux ne seront pas pesés.  
09 L'organisateur ne peut pas fournir des bateaux.  
10 Les participants n'ont pas à être encartés dans la FSSA.  
11 Dans les courses C-Gig, sont autorisés seulement les rameurs sans licence FSSA ou en première année de licence.  
12 La participation au championnat se fait à ses propres risques. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de pertes ou de dommages aux personnes et aux biens pendant les championnats. Il incombe aux participants ou aux écoles de souscrire des polices d'assurance appropriées.  
13 Réunion des délégués à 10.30 h devant le club d'aviron de Sarnen.  
14 Les dossards et les numéros de la proue sont disponibles au secrétariat.  
15 Le classement sera annoncé à 14 h au restaurant de la régates
- Délai d'inscription: Mardi, 23 mai 2023, 12.00 h
- Adresse d'inscription: **Michael Kiel**, E-Mail: [regasoft@swissrowing.ch](mailto:regasoft@swissrowing.ch), en cas d'urgence: 079 233 05 39
- Renseignements: **Kantonsschule Sarnen, Christian Fogel, Rütistrasse 5, 6060 Sarnen**  
Tel. école: +41 41 660 48 44 privé: +41 78 671 09 00  
E-Mail: [christian.fogel@ksobwalden.ch](mailto:christian.fogel@ksobwalden.ch)
- Logement: L'organisateur peut mettre en place des logements à Sarnen et à Kerns. Le nombre de places est limité. Prix par personne et nuit: 32.00 CHF, petit-déjeuner inclus. Veuillez bien utiliser les formulaires de la régates de Sarnen. Le montant doit être transféré avec les droits d'inscription. Petit-déjeuner: Samedi à partir de 08.00 h et Dimanche à partir de 06.00 h.  
Réservation à l'hôtel directement auprès de: Obwalden Tourismus, Bahnhofplatz 1, 6060 Sarnen; Tel: 041 666 50 40, E-Mail: [info@obwalden-tourismus.ch](mailto:info@obwalden-tourismus.ch)
- Restauration: A partir de Samedi matin buvette et restauration sur place.

